

# HERMANVILLE SUR MER

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr



## édito



Madame, Monsieur, chers administrés,

L'arrivée du mois de Septembre s'apparente souvent à celles des diverses rentrées telles qu'économique, politique, culturelle mais avant tout scolaire. Après des vacances que j'espère réparatrices et cela même avec une météo capricieuse, chacun repart plein d'énergie vaquer à ses activités professionnelles.

Comme la majorité des communes balnéaires, l'activité de nos services techniques a continué d'être conséquente en cette période estivale. De nombreux chantiers, plus négociables en été qu'en hiver, ont été réalisés sur plusieurs de nos bâtiments communaux : la poursuite du programme d'isolation dans le cadre des économies d'énergie et la rénovation de classes au groupe scolaire. Libre depuis quelques années, un nouveau local est en cours d'aménagement dans l'ancienne salle de tri de la poste pour les assistantes maternelles de la commune.

Un autre domaine a vu son activité soutenue dont les résultats sont appréciés et ont été très plébiscités par un grand nombre d'administrés. Evidemment, ce sont les travaux d'embellissement et de fleurissement de nos parterres. Grâce à l'innovation tant harmonieuse qu'imaginative initiée par notre nouveau directeur des services techniques, notre service espaces verts s'est attaché à reproduire ses attentes pour les résultats escomptés. Pour cela, avec cette volonté qui nous anime dans la maîtrise de notre budget, une programmation a été instaurée dans le but d'aménager la totalité de notre territoire communal sur trois ans.

Dès la rentrée, un nouveau grand projet, tant attendu, va polariser une grande partie de l'activité de vos élus, je veux bien entendu parler de la construction d'un nouveau restaurant et l'extension du groupe scolaire (dossier spécial dans ce bulletin). Si tout va bien, nous aimerions inaugurer ce nouvel ensemble pour la rentrée de 2013.

Enfin, profitant de l'opportunité d'un renforcement électrique initié par ERDF, nous avons décidé d'y adjoindre, avec le concours des services du SDEC Energie, l'effacement de tous les réseaux aériens et la rénovation de l'éclairage public dans les rues Hervé Leroy, du Cimetière britannique et de Chambois. Ainsi, nous aurons réussi, en quelques années, à effacer ces réseaux peu harmonieux de l'entrée de la commune au carrefour de la canardière. En fin d'année voire début 2013, un chantier identique démarrera rue Guy Baudry. Quelques tracasseries de circulation passagères sont à craindre mais nécessaires pour encore améliorer l'esthétisme de notre commune mais aussi sa qualité de vie.

En attendant la concrétisation de ces travaux d'effacement de réseaux et de ce projet moderne qui améliorera la vie de nos petites têtes blondes, je vous souhaite beaucoup de courage pour cette rentrée en espérant, comme tous, le retour de la croissance économique, facteur incontournable pour la défense de l'emploi dans notre pays.

Votre Maire, Jacques LELANDAIS

## Sommaire

Editorial	1
Vie municipale	2
Projet culturel	6
Bilan culturel	7
Bilan municipal	9
Actualités	10
Médiathèque - Echanges Internationaux Vie associative et culturelle	11
Caen la mer	15
Manifestations 2012	16



**IMPORTANT**

## Dispositifs transitoires pendant les travaux

### Dès la rentrée de septembre

#### Restauration scolaire :

L'ancien bâtiment préfabriqué est en cours de déconstruction pendant les vacances. La cantine est transférée dans la salle polyvalente. Afin de ne pas bloquer les activités associatives, chaque jour la petite salle sera aménagée le matin puis démontée après les repas. Le service sera identique avec les tout-petits dès 11h45 et ensuite les autres groupes suivant l'ordre établi par les animateurs du midi.

#### 11<sup>e</sup> Classe :

Attribuée pour la rentrée, cette nouvelle classe se situera dans l'ancienne bibliothèque libre depuis l'ouverture de la médiathèque et qui a été rénovée et aménagée en classe scolaire cet été. Ce sont les élèves de CP de Madame TRAINÉAU qui bénéficieront de cette salle de belle dimension.

### Dès la rentrée de Janvier 2013

#### Classe Petite Section

##### de Mme FREUDENBERGER :

Ce bâtiment sera démonté lors des vacances scolaires de fin d'année. L'ensemble de la classe va intégrer le bâtiment de la maternelle, en particulier celle de Madame MARCO. Le dortoir aura lieu dans la salle d'activité, pour une sieste confortable des petits, celle-ci a été équipée de rideaux amovibles et de système d'occultation du jour.

#### Classe Grande Section de Mme MARCO :

Afin de bénéficier d'un accès le plus proche de la cour de la maternelle, cette classe va prendre la place de celle de Mme LHERMINIER, située dans l'angle des trois classes préfabriquées.

#### Classe CE2 de Mme LHERMINIER :

Rénovée pendant les vacances de Noël, elle intégrera l'ancienne salle vidéo située près de la médiathèque et de la cour de récréation.



#### Aide cartable et salle vidéo :

Une nouvelle salle pour les assistantes maternelles du RAM est en cours d'aménagement dans l'ancienne salle de tri postal, libre depuis son transfert à Douvres-la-Délivrande. De ce fait, la salle sous la mairie va servir dans la journée de salle vidéo pour les élèves sur le temps scolaire. Sur le temps périscolaire, c'est l'aide cartable qui l'utilisera.

## PROJET D'EXTENSION SCOLAIRE

Prévue dans nos engagements électoraux, comme l'avait été la médiathèque, nous allons réaliser le deuxième grand projet de ce mandat : la construction d'un nouveau restaurant associé à l'extension du groupe scolaire d'une superficie d'environ 720 m<sup>2</sup>.

Créée en 1985 à l'initiative de Serge NICOLLE, conseiller de l'époque, la cantine avait été installée dans un bâtiment préfabriqué avec ses qualités et ses inconvénients. Lors de notre élection en 1995, dans le but d'apporter plus d'espace aux enfants et la mise en place des normes de séparation de la cuisine, plusieurs changements furent effectués dans la structure première de ce préfabriqué. Ensuite, pour de nouveau plus de confort, nous avons installé le chauffage central. Malgré cela et des travaux annuels de maintenance, la vétusté, au fil des années, a poursuivi son inexorable mission de rendre obsolète ce bâtiment. De même, la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires) tolérait notre cantine en l'état avec ses 120 m<sup>2</sup> pour 200 rationnaires, car elle était au courant du lancement de notre projet.



Au sein de l'équipe municipale, il est un secteur primordial dans son action quotidienne, celui de l'éducation autour de l'enfance et la jeunesse. C'est pourquoi la concrétisation de ces nouveaux bâtiments communaux nous a paru indispensable.

Très prochainement, l'ancienne cantine va être déconstruite par les personnels du service technique dans le respect des règles de l'environnement et du développement durable. Au-delà, du matériel tel celui de cuisine et du chauffage central mis de côté pour une réutilisation future, un tri systématique des matériaux va être effectué pour éviter de jeter ceux récupérables.

Pendant les travaux, les enfants mangeront dans la salle polyvalente. Toute cette réorganisation a été vue en conseil d'école avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels et les élus responsables des affaires scolaires.

Quant au nouveau bâtiment, le nouveau restaurant comportera une cuisine en liaison froide de 94 m<sup>2</sup> munie d'un self-service, une salle pour les petits de 100 m<sup>2</sup> et pour les grands de 140 m<sup>2</sup>.

Pour l'extension scolaire, elle sera composée d'une classe pour les tout-petits, d'un dortoir, d'une salle d'activité, d'une salle de motricité et d'une salle pour les enseignants. Un patio reliera le côté scolaire au restaurant.

Economie d'énergie oblige, ce bâtiment sera construit dans les normes de basse consommation à énergie positive. Le toit du restaurant sera recouvert de panneaux photovoltaïques et le chauffage empruntera les techniques de l'aérothermie.

Le coût prévu, sans le mobilier spécifique et avant les appels d'offres, est estimé à 960 000 €. Comme pour chacun de nos projets, nous œuvrons pour un maximum de subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des réserves parlementaires. La participation communale sera répartie sur deux exercices.

Si aucun souci majeur n'entrave la bonne marche de ce chantier, nous espérons faire la rentrée scolaire 2013 dans ce nouveau complexe scolaire.

■ La commission scolaire



Façade entrée côté parc municipal



Coupe avec vue du patio



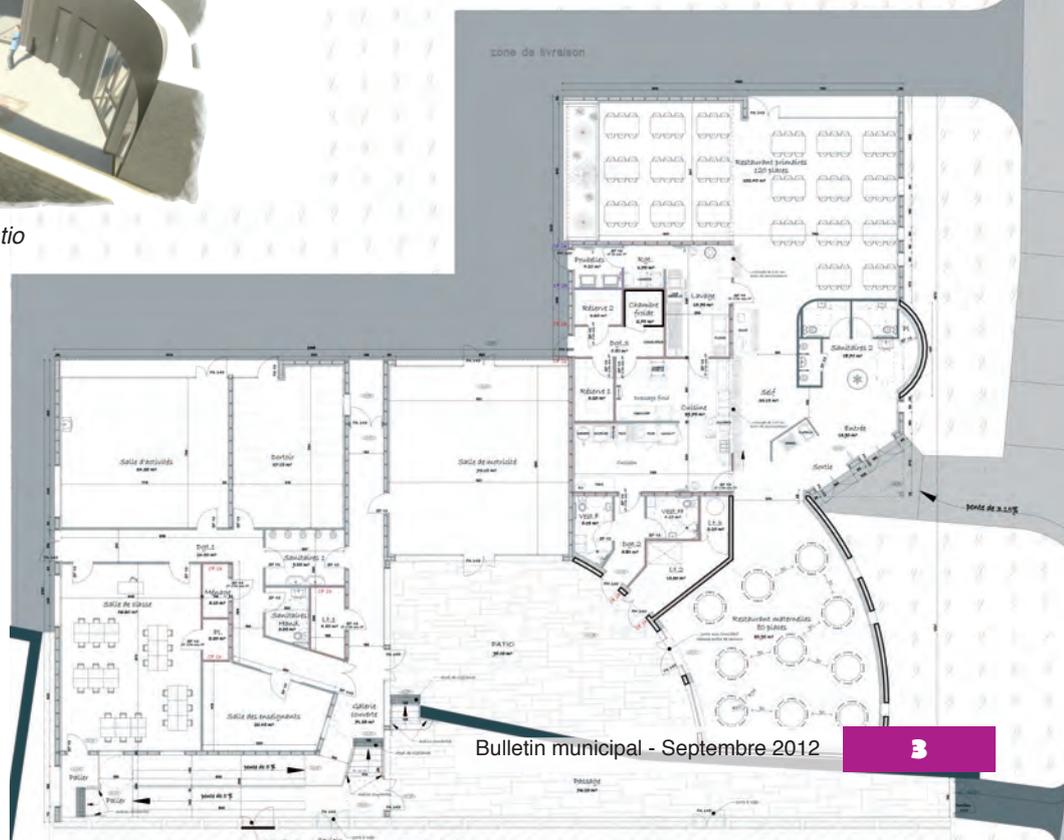
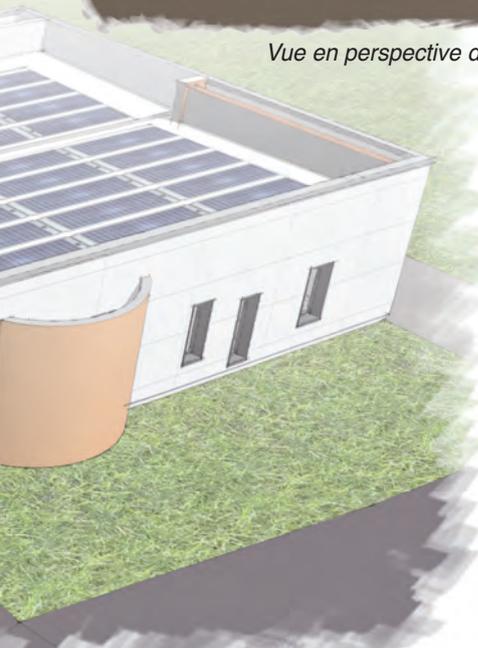
Perspective principale



Perspective extérieure



Vue en perspective du patio



## AIDE CARTABLE

Depuis quelques années, la commune d'Hermanville-sur-Mer et la MJC Intercommunale de Colleville Montgomery et d'Hermanville-sur-Mer ont mis en place l'aide cartable.

### Un engagement pour qui ? Par qui ?

Pour les enfants de l'école primaire du CP au CM2 inscrits auprès de la MJCI. Par Emmanuelle TISON et 4 retraités, œuvrant en doublettes, ayant des compétences différentes et complémentaires, soucieux d'aider au mieux ces enfants sans faire à leur place, dans le respect du travail fait en classe.

### Le déroulement de ce moment

Tout d'abord, on se retrouve après la sortie de classe. Un petit bonjour, un sourire, quelques mots et l'on se dirige dans le lieu (pas très favorable cette année !). Puis, c'est le goûter organisé par la MJCI, moment convivial de discussions, de partage... mais moment limité dans le temps pour faire place au travail. Il est parfois bon de préciser cela pour quelques enfants qui, éventuellement différeraient ce moment ! Enfin, moment essentiel où chacun ouvre son agenda et commence ses devoirs dans une ambiance que l'on souhaite calme et détendue. On n'est ni en classe, ni à la maison, mais il est important de faire régner un climat favorable à la réflexion, de sorte que chacun à son rythme et en face de ce qu'il a à faire, puisse avancer au mieux.

On aide, on vérifie, on fait réciter les leçons et le temps passe très vite.

Les difficultés rencontrées sont essentiellement liées à la durée du travail demandé aux enfants de 6 à 11 ans. Certains ont terminé au bout 15 minutes d'autres n'ont pas terminé à 17h30. Quand le travail est fait, ils ont la possibilité de lire, de dessiner ou d'aller à la médiathèque avec un adulte... mais tout cela n'est pas forcément facile à gérer !

A 17h30mn chacun se prépare à repartir soit à la maison, soit à la garderie...

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET PERI SCOLAIRE

Afin d'accompagner les enseignants et d'aider les parents à assurer la continuité de la prise en charge pédagogique et éducative pour créer un environnement favorable à la scolarité, la municipalité met à la disposition des familles et des enfants un grand nombre de services.

Tout d'abord, la garderie qui existe depuis 1996. Ensuite, le service de restauration scolaire qui va être totalement rénové. En fin de journée, les enfants peuvent bénéficier de l'aide cartable et ensuite de la garderie en cas de besoin.

L'ouverture de la bibliothèque médiathèque a contribué à enrichir l'environnement scolaire et péri scolaire en mettant à disposition des élèves tous les outils modernes de recherche et d'information.

La municipalité met aussi à disposition des enseignants le bus de la commune pour les activités culturelles et sportives : piscine, club de voile, théâtre, patinoire et autres sorties pédagogiques.

Le service de ramassage scolaire fonctionne le matin et le soir.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche qualité concernant les accueils périscolaires. Elle poursuit ses efforts cette année, et vous propose une gestion plus moderne des services périscolaires (la cantine, la garderie et le ramassage scolaire).

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2011, les familles ont accès à un **portail famille via internet** qui permet de faire des réservations, de suivre son compte ou nous signaler tout changement de situation.

A compter de la rentrée scolaire, les familles pourront également profiter d'un **nouveau moyen de paiement** : le prélèvement automatique. Le paiement par carte bancaire via internet devrait intervenir courant de l'année.

### Modalités d'inscription

#### Le dossier d'inscription

Pour pouvoir bénéficier des services périscolaires (cantine, garderie, ramassage scolaire), les parents devront prendre soin d'inscrire leur(s) enfant(s) par l'intermédiaire du dossier d'inscription (un dossier par enfant) à retirer à la mairie.

#### Inscription annuelle

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'année en déterminant les jours de présence de votre enfant. Il vous est possible de l'inscrire tous les jours ou bien de choisir le ou les jours de la semaine qui correspondent à vos besoins. Vous pourrez apporter des modifications en prévenant **la mairie** la veille avant 10h00 soit par téléphone, soit par internet via le portail famille.

#### Inscription ponctuelle

Vous avez également la possibilité d'inscrire votre enfant ponctuellement à condition d'avoir au préalable rempli un dossier d'inscription. Les inscriptions seront acceptées **au plus tard la veille avant 10h00 ou le vendredi avant 10h00 pour le lundi suivant.**

### Modalités de règlement

La facturation de chaque service sera effectuée à terme échu, c'est-à-dire le mois ou le trimestre suivant l'activité, sur présentation de facture.

Quatre modalités de règlement sont désormais à votre disposition :

1. Règlement en espèces auprès de la mairie.
2. Règlement par chèque au nom du Trésor Public à déposer en mairie.
3. Prélèvement automatique : remplir impérativement la demande de prélèvement ainsi que l'autorisation de prélèvement jointe au dossier. Pour les personnes qui optent pour le prélèvement automatique, celui-ci se fera entre le 12 et 25 de chaque mois.
4. Règlement par carte bancaire via le portail famille : à venir.

### Portail famille

Chaque famille munie d'un identifiant fourni par la mairie peut à tout moment consulter le solde de son compte en se connectant sur le portail famille dédié aux services périscolaires de la commune.

## LES SERVICES PERISCOLAIRES – TARIFS

### Garderie municipale

#### TARIFICATION 2012 CALCULEE A PARTIR DU QUOTIEN FAMILIAL

Q.F. = Revenus imposables divisés par le nombre de parts porté sur la feuille d'impôt.

#### GARDERIE

		Matin (en Euro)	Soir avec goûter (en Euro)	Garderie après étude (en Euro)
Tarif 1	Quotient inférieur à 8 928 €	1,60	1,99	0,94
Tarif 2	Quotient entre 8 928 € et 10 829 €	1,69	2,10	0,99
Tarif 3	Quotient supérieur à 10 829 €	1,78	2,21	1,04

### Cantine scolaire

#### TARIFICATION 2012 CALCULEE A PARTIR DU QUOTIEN FAMILIAL

Q.F. = Revenus imposables divisés par le nombre de parts porté sur la feuille d'impôt.

		Maternelle (en Euro)	Elémentaire (en Euro)
Tarif 1	Quotient inférieur à 8 928 €	2,59	2,78
Tarif 2	Quotient entre 8 928 € et 10 829 €	2,93	3,22
Tarif 3	Quotient supérieur à 10 829 €	3,41	3,61

Les tarifs de la cantine et de la garderie seront réévalués au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toute modification intervenant dans ces tarifs, sera notifiée à chaque famille avant son application. Afin de pouvoir prétendre aux tarifs dégressifs, chaque famille devra nous fournir à la **rentrée de septembre** le ou les avis d'imposition ou non imposition 2011 selon la composition du foyer.

### Musique

Les tarifs de l'école intercommunale de musique et les aides apportées par le conseil municipal seront votés lors de la séance du 10 septembre 2012.



### Ramassage scolaire

	ANNUEL ALLER-RETOUR	(en Euro)
N° option		
1	1 <sup>er</sup> enfant	75,05
2	2 <sup>e</sup> enfant	37,40
3	3 <sup>e</sup> enfant	19,77
	<b>1 TRAJET</b>	(en Euro)
N° option		
4	1 <sup>er</sup> enfant	37,52
5	2 <sup>e</sup> enfant	18,70
6	3 <sup>e</sup> enfant	9,79

	TRIMESTRIEL ALLER-RETOUR	(en Euro)
N° option		
7	1 <sup>er</sup> enfant	25,15
8	2 <sup>e</sup> enfant	12,53
9	3 <sup>e</sup> enfant	6,19
	<b>1 TRAJET</b>	(en Euro)
N° option		
10	1 <sup>er</sup> enfant	12,40
11	2 <sup>e</sup> enfant	6,10
12	3 <sup>e</sup> enfant	3,23

	1 ALLER-RETOUR OCCASIONNEL	(en Euro)
	1 enfant	0,68

	1 TRAJET OCCASIONNEL	(en Euro)
	1 enfant	0,36

Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012, valables jusqu'au 31 décembre 2012. Une revalorisation des tarifs aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## LE PROJET CULTUREL D'HERMANVILLE-SUR-MER

Quelle légitimité pour une commune d'un peu moins de 3 000 âmes, quelles motivations pour des élus municipaux d'envisager, de croire, de souhaiter, d'espérer et d'espérer encore en œuvrant pour le développement d'une "Saison Culturelle"... et, à moyen terme, nous l'espérons, à la création d'un environnement culturel.

Développement local et projet culturel peuvent-ils être compatibles ? Nous pensons fermement que la culture a donc sa place dans les projets de développement local, autant que les secteurs de l'économie dont nous sommes parent pauvre ou du social.

Mieux, nous pouvons penser qu'elle serait une des premières conditions de la réussite d'une démarche de développement.

En effet, les nouvelles exigences en termes de services, dont la culture fait partie peuvent nous permettre de valoriser notre territoire.

Il nous faut séduire en mettant en avant un dynamisme et une forme de convivialité.

Nouvelle strate administrative, encore à la recherche de ses marques et de ses compétences, l'intercommunalité nous encourage à conduire des réflexions plus ambitieuses, autrefois impossibles à l'échelle d'une commune, en faveur d'une bibliothèque/médiathèque par exemple, comme Hermanville-sur-Mer a pu le faire avec bonheur et succès, avec des aides financières plus que substantielles émanant des divers partenaires régionaux, dont Caen la Mer, notre référence communautaire, à l'intérieur de laquelle, grâce à quelques élus municipaux, nous avons pu trouver une adéquation tant politique que financière.

Autre axe de politique culturelle que nous avons développé depuis 7 ans, la création d'un Festival, « Culture à la Ferme » qui a fêté son septième printemps en mai 2012.

Une des raisons d'être de ce Festival, qui justifie aussi de son appellation, son environnement : une ferme de près de 2 000 m<sup>2</sup> de plancher couvert, au cœur d'un parc de 2 hectares, le tout en plein centre bourg à 1 000 m de la mer... Un lieu prédestiné aux manifestations culturelles, animations diverses et résidences d'artistes, pour lequel la Commune se bat "bec et ongles" afin que ce lieu demeure un bien collectif et reste au service de tous, lieu de prédilection que nous dédions au spectacle vivant : passer de l'événement ponctuel qu'est le Festival au vrai projet culturel, avec une saison culturelle dont nous fêtons la deuxième année, qui sera une contribution majeure à notre projet local de développement culturel.

Cette démarche nécessite un investissement fort des bénévoles dont les compétences sont reconnues mais impliquerait aussi la présence d'un personnel communal en charge de la culture et de la communication afin d'inscrire cette dynamique dans la continuité.

Nous pensons donc que la culture, comme d'autres secteurs, peut être un des moyens utilisés pour procéder à cette redynamisation. C'est un champ de plus en plus investi par les acteurs locaux dans une perspective de développement local, elle peut même à terme, avec l'environnement géographique et architectural de cette ferme, que nous souhaitons lui dédier, avec l'aide indispensable de partenaires institutionnels, constituer le cœur d'un projet à vocation régionale.

Développer un territoire ne consiste-il pas aussi à développer son identité, sa qualité de vie, et à mettre en commun, en réseau, sa population, de façon à recréer une forme de solidarité entre les individus.

Un premier argument que nous avançons, consiste à considérer que les activités culturelles, tels que le spectacle vivant, les arts dans leurs diverses formes ou encore la mise en valeur du patrimoine, ce que nous abordons également avec les visites guidées de notre architecture balnéaire en front de mer, permettent d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Pour des territoires en évolution et à la recherche d'activités nouvelles, les activités artistiques et culturelles offrent un potentiel qui peut aller au-delà du seul discours de la réhabilitation du patrimoine local ou de la production de festivals pour ouvrir une voie à la création d'activités politiquement soutenables.

Ainsi, la culture aurait un véritable rôle à jouer dans ces démarches de développement si l'hypothèse que nous soutenons, consiste à affirmer que la culture est source de développement et constitue un outil d'attractivité du territoire.

Tout projet de développement local cherche à s'adapter aux spécificités du milieu rural, à prendre en compte les traditions historiques et à intégrer les pratiques culturelles préexistantes et les lieux de prédilection tel que nous l'avons exposé ci-dessus.

La dernière hypothèse enfin suppose qu'un projet de développement local soit fondé sur la mobilisation des acteurs locaux et l'intégration de l'ensemble de la population locale et associative au projet, notre Comité des Fêtes par exemple (dont nous exploitons les bénévoles, et qu'il faudra peut-être rendre, pour partie, à sa vocation première...) mais aussi la Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale.

Il s'agit donc, alors, de faire participer la population à l'élaboration du projet, mais aussi au sein même des créations artistiques.

Pour conclure et résumer, il s'agit donc dans un premier temps de parfaire notre réflexion sur la manière dont la culture s'insère dans une démarche de développement local, puis de voir dans un deuxième temps en quoi un projet de développement local doit et peut être mobilisateur. Enfin, il conviendrait d'analyser les avantages et les risques liés au développement de la culture dans un projet local global.

Ce sont les réflexions que nous nous proposons de mener dans les quelques années à venir.

### ■ Gilbert TALMAR

Maire adjoint à la Culture  
et à la Communication



Water Closet

# Bilan culturel

## BILAN DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2011-2012

La programmation culturelle 2011-2012 a commencé le vendredi 14 octobre par la représentation théâtrale «L'agence tout public» et s'est achevée au mois de juin par la 7<sup>e</sup> édition de Culture à la Ferme. Au cours de cette saison, des nombreux autres spectacles ont été proposés aux habitants de notre commune. La fréquentation a été variable avec 2 points forts pour les 2 pièces de théâtre «Agence tout public» et «Hors service». Il semblerait que le théâtre burlesque plaise à notre public.



Agence Tout Public



Hors service

### Autres spectacles :

- 19 novembre Match d'impro « Macédoine »
- 2 décembre Chorales Gospel : St Lo et Caen
- 9 décembre Jean-Louis Esine invite Philippe Delerm
- 12 janvier Spartacus à l'Espace Jean Vilar à Iles
- 20 janvier Auditions de l'école de jazz de Ouistreham en ouverture du Festival « Jazz Escalé »
- 24 février Soirée Mix avec le groupe BAADMAN
- 30 mars Soirée conte : « J'y vois le village » avec la compagnie Magnanarelle



Musicos Pluriel

- 11 mai Soirée cabaret avec le groupe « Sampo trio »
- 12 mai Visio - Vidéo organisé par Musicos Pluriel



Spartacus



Sampo trio

Le bilan de la 7<sup>e</sup> édition de Culture à la ferme est très satisfaisant. Environ 800 personnes ont assisté aux différents spectacles. Le public a été unanime à reconnaître la qualité de la programmation proposée.

Il a été remarqué la présence de nombreux nouveaux festivaliers venus de la région caennaise.



The Super's ticians



Katrina

Parallèlement à cette programmation culturelle, le Comité des fêtes a continué ses activités traditionnelles :

Concours de belote - Repas tzigane avec Emilio Ortiz - Marché de Noël - Spectacle pour les enfants des écoles « Le Bal de Mandarine » - Galette des randonneurs - Thé dansant avec Rémy LEDRU - Concours de belote - Visite au Salon de l'agriculture à Paris - Carnaval des écoles - Chasse aux œufs de Pâques - Concours de belote - Foire à tout.



M'Rich le magicien



Roue Libre

## Programmation culturelle 2012-2013

La programmation de la saison culturelle 2012 est en cours d'élaboration. Dès maintenant, il est prévu pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2012 et le début de l'année 2013 :

- 2/10 au 30/11 - Exposition de photographies : « les arbres remarquables de Normandie » Médiathèque
- 5 octobre - Vernissage + présentation Expo (Association ARDI photographies) - Médiathèque
- 16 novembre - Conférence de Yann Leborgne : « Des arbres, des rites et des croyances » (Crécet) - Médiathèque
- 6 octobre - Soirée d'ouverture de la saison (théâtre burlesque)
- 25 novembre - Par-Courts Croisés



- 29 novembre - Rencontre avec l'auteur suédois Björn Larsson - Médiathèque - « Festival Les Boréales »
- 14 décembre - Concert gospel
- 21 décembre - Théâtre « Méli-Mélo » pour les enfants des écoles
- Janvier - Spectacle à Jean Vilar Iles
- Février - Match d'impro
- Mars - Concert Big Band de jazz traditionnel
- Avril - Soirée conte
- Mai - Soirée cabaret
- 21 au 23 juin - Festival Culture à la ferme

## BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

Pendant la saison estivale, les concerts et les spectacles de danses folkloriques ont alterné avec les fêtes coutumières de la commune :

- Ouverture de la saison avec l'orchestre de Basse-Normandie



Tamer light

- Feu d'artifice – Tamer light spectacle de jongleries lumineuses
- Danses folkloriques avec les Pastoureaux du Comminges et l'ATP La Lurette
- Gala de catch
- La Planche à laver invite Don Vappie
- La Poissonnade avec une présentation des Danses folkloriques de Macédoine

- Les Sables animés
- Fête de la mer avec Michel Z et les Charity Beans
- Feu d'artifice musical : les 100 ans du Titan et Bal avec l'orchestre DUROSIER



l'orchestre de Basse-Normandie



les Pastoureaux du Comminges et l'ATP La Lurette



Don Vappie



Michel Z et les Charity Beans

## CLIN D'ŒIL DE LA FÊTE DE LA MER 2012

### « Menés en bateau »

Le 15 août, c'est férié. On aime quand ça tombe plutôt un mercredi qu'un samedi ou un dimanche, évidemment, parce que le 15 août, contrairement au lundi de Pentecôte ou au jeudi de l'ascension, c'est un férié vicelard qui n'hésite pas, certaines années, à aller se nicher dans les week-end en rigolant bêtement, pour nous carotter un jour de glandouille...

Heureusement, ce 15 août 2012 était un bon vieux férié sympa et pas bêcheur, il tombait un mercredi, montrant ainsi sa simplicité et son engagement au côté de l'ouvrier (et du marin). Je ne m'attarderai pas à répondre à ceux qui disent que, de toutes façons, vu que c'est pendant les vacances, le fait qu'il tombe un mercredi, un samedi ou un mardi



ne fait rien à l'affaire ! En vacances, tous les jours sont des dimanches et les lendemains ne déchantent jamais. Peut-être, peut-être, mais il n'en demeure pas moins que les vacances des uns font le boulot des autres et que moi, je n'y étais pas, en vacances. Ça m'a fait bien plaisir que la semaine laborieuse soit tranchée en son milieu par cette journée de plaisirs et de détente.

Surtout que le 15 août, c'est un jour spécial. Savez-vous pourquoi le 15 août est férié ? Eh bien c'est parce que les gens d'Hermanville-sur-Mer ont choisi ce jour pour leur fête des Doris ! Vous pensiez que c'était à cause de l'Assomption de Marie ? Mais non, voyons, il faut remettre les choses dans l'ordre. Si Marie, mère de Jésus, s'est trouvée enlevée au ciel un 15 août, c'est précisément parce que c'était le jour de la fête des Doris ! D'ailleurs, Marie se trouvait à bord d'un Doris quand la chose est arrivée, tous les témoins vous le confirmeront. Ce n'est pas pour rien qu'initialement, le 15 août s'appelait le Doris Day (ce jeu de mot m'a été aimablement prêté par Sylvain).

De religion, il va être question dans ces lignes, vous allez voir ça. En effet, comme nous arrivions sur le coup de midi – soit, l'heure de l'apéro, en langage hermois – la messe battait son plein ! Une jolie messe en plein air, avec tous les fidèles qui prenaient leur goulée de petit vent frais en même temps que la bénédiction du curé. Il faut dire que c'était un curé très... rock'n'roll ! Moi, ça me plaît. En matière de bénédiction, j'aime autant celle du petit Vouvray pétillant que les gens d'Hermanville-sur-Mer s'étaient empressés de nous servir, mais il n'empêche que, quitte à bénéficier des services d'un curé, autant que c'en soit un de ce genre là.

Du temps de Jésus, il aurait fallu être bien couillon pour ne pas profiter de sa présence et faire la fête avec lui, quitte à jeûner une fois qu'il serait parti. À Hermanville-sur-Mer, c'est pareil. Il faudrait être bien couillon pour oublier de faire la fête des Doris avec des gens comme ça. Le curé lui-même l'avait fort bien compris, et nous avons tous passé une après-midi terrible en commençant par se goinfrer d'excellentes moules et d'excellentes frites, puis en enquillant les chansons comme des perles sur un chapelet. Les chansons, nous les attaquâmes sur les reliefs encore fumants du banquet. Il s'agissait donc des grâces, cette prière que l'on dit à la fin du repas, pour remercier le seigneur de nous avoir procuré toutes les bonnes choses qui nous ballonnaient désormais le bedon. En langage charity beans, cela donne :

« Un bourbon, un scotch, une bière (bis) monsieur l'barman écoutez-moi, je ne veux pas d'histoire mais servez-moi un bourbon, un scotch, une bièèèère ! »

J'espère que le seigneur y a été sensible, bien que je reconnaisse m'être avant tout adressé aux gens qui avaient cultivé ces patates, qui les avaient sculptées en frites

# Bilan municipal

avant de les jeter sauvagement dans l'huile bouillante, ceux qui avaient pêché ces moules et qui les avaient cuisinées pour nous, ceux qui nous accueillait avec cette chaleur bonhomme qui n'appartient qu'à eux, et pour laquelle je donnerais tout Paris, car ils valent mieux qu'une messe ! Charité bien ordonnée commence par une bouffe entre amis avec des chansons, et Dieu reconnaîtra les siens.



Après ce premier petit set digestif, nous embarquâmes dans notre Doris pour aller faire le tour de la ville en chantant. Nous nous étions adaptés pour l'occasion, avec des petits amplis à pile pour Gaby et Sergio. Thierry jouait d'une basse acoustique plus grosse que lui, mais dont il faut admettre que la puissance n'était pas à la mesure de l'enjeu. Il faudra qu'on réfléchisse à d'autres solutions pour ce genre de circonstances, je ne sais pas si ça existe, les amplis de basse à pile...

Cela ne nous a pas empêchés de faire dignement notre tour en flattant les passants de la voix. Faut y aller, quand on est sur un Doris, avec le soleil sur nos chapeaux et le vent dans nos figures, faut mettre ses tripes dans la partie ! J'adore ça, surtout avec une fine équipe comme celle-là (ça vaut pour les charity beans comme pour les gens de l'association des Doris). Ça me rappelle ces marins qui partaient à la pêche à la moule sur les fameux Doris. En revenant, avec une tonne de moules sur le bateau, ils devaient drôlement en baver, et il n'y avait pas de public pour les applaudir. C'est pour leur souvenir aussi que nous avons chanté.

Nous terminâmes au bistrot, comme de juste, toujours en chantant et en jouant avec mon ami Roger, accordéoniste de la Swing Family, avec qui j'eus la joie de faire « All of me », ce qui ne m'arrive pas souvent. Et bien sûr, des chansons françaises à tire-larigot, du Renaud, du Hugues Aufray, du Brassens...

Amis d'Hermanville-sur-Mer, sachez que tous les 15 août, je me sens moi aussi un peu enlevé au ciel tellement j'ai de plaisir à vous voir et à passer ces moments avec vous. Je vous donne rendez-vous en juin, pour une nouvelle grande journée avec les Doris, tout le long du canal.

■ Michel Z, guitariste chanteur.



## STATION SNSM OUISTREHAM

Après avoir été victimes en février dernier du vol de leur moteur sur leur canot semi-rigide SNS 614, les membres de la station SNSM avaient tenté de lancer un appel aux dons afin de subventionner son rachat.

Grâce à la grande générosité de plusieurs collectivités mais aussi aux nombreux donateurs connus ou anonymes, le canot Michel Cabieu a pu reprendre sa place dans l'avant-port depuis le début de la saison estivale, prêt à intervenir en cas de nécessité.

Pour cela, l'ensemble des membres de la station SNSM souhaitent adresser leurs sincères remerciements à toutes et à tous ceux qui leur ont apporté leur soutien ■



## ASSOCIATION DES DORIS DE LA CÔTE DE NACRE

La saison estivale se trouve être la période où membres de l'association et leurs doris participent à de nombreuses manifestations maritimes ou non.

La notoriété de l'association et la qualité de ses bateaux rénovés font que souvent pour des expositions, des soirées sur le thème de la mer voire même des réunions gastronomiques, nous sommes sollicités pour la mise à disposition de Doris. De même, nous répondons toujours favorablement aux diverses invitations pour les fêtes de la nautisme à Ouistreham, les fêtes de la mer locales ou à l'extérieur du département.

Pendant le week-end de l'Ascension, comme de coutume, nous avons participé à la Fête de la Morue de Binic invités par la mairie et des Doris de la Baie.

Fin juillet nous avons organisé notre traditionnelle Fête des Doris sur la Place du Courbet. Dès le matin, plusieurs stands proposaient de nombreuses attractions, en particulier nombreux étaient les spectateurs autour du bassin de démonstration du Modélisme Naval d'Hermanville-sur-Mer. Devenu incontournable aussi, l'exposition de cartes postales anciennes de la station ou de la Côte de Nacre présentée par Christine Hodge a ravi une nouvelle fois tous les adeptes. Au cours de l'après-midi, le Ballet Folklorique de Vevcani en Macédoine a pu montrer toute la qualité de leurs danses et l'étendue de leur talent dans un spectacle exceptionnel de l'avis des très nombreux spectateurs présents.

Enfin, la poissonnade a toujours autant de succès car c'est plus de 350 convives qui ont répondu favorablement présents. Préparé par les membres de l'association et du canot de sauvetage SNSM, Sainte-Anne des Flots, chacun a pu apprécier le repas marin, la partie musicale de Swing Family et la partie danse avec Pascal et Anna.

Début Août, les Doris ont assuré les promenades sur l'eau lors des guinguettes de Caen toujours prisées par les amoureux des bords de l'orne et de l'accordéon musette.

La fin du mois d'Août a coïncidé une nouvelle fois avec la Remontée de la Rance où nous avons participé activement à l'animation de cale en cale avec des dizaines de fans des doris.

Depuis quelques semaines nous préparons une animation géante avec la Remontée du Canal de Caen à la mer. Départ de Ouistreham, escales dans les communes riveraines avec diverses animations, arrivée dans le bassin Saint-Pierre de Caen. Tout le long du chemin de halage, chacun pourra suivre cette remontée aux sons de divers groupes musicaux. Le programme de cette manifestation, prévue le 29 juin 2013, où nous attendons plus de 50 Doris, vous sera présentée au cours de l'automne.

En attendant, bonne rentrée à tous, Marco



Bénévoles de la poissonnade



Etudiantes norvégiennes



Arrivée du Ministre par la digue



Musique Norvégienne

Hommage au drapeau  
par le Ministre Kader ARIF

## CÉRÉMONIES DU 6 JUIN 1944

Pour la commémoration du 68<sup>e</sup> anniversaire du 6 Juin 1944, le Comité départemental du Débarquement avait décidé que la commune d'Hermanville-sur-Mer serait le siège des cérémonies nationales et internationales.

Cette désignation, au-delà de l'honneur rendu, prouve une nouvelle fois le rôle majeur et incontournable de notre commune d'Hermanville-sur-Mer dans l'histoire mondiale qu'a été cet événement historique.

Dès le matin, une cérémonie en hommage aux marins a eu lieu sur la plage avec plus de quatre cents enfants des écoles de Colleville-Montgomery, de Cresserons, d'Hermanville-sur-Mer, de Lion-sur-mer, de Saint-Aubin d'Arquenay, les élèves de 3<sup>e</sup> du Collège de Ouistreham, plusieurs centres de loisirs et les élèves norvégiennes en tenue traditionnelle venues du Lycée de Bayeux.

Plusieurs personnalités dont le ministre des Pays-Bas, l'Amiral BRAC de la Perrière, Président du Comité du Débarquement, l'Attaché militaire de l'Ambassade et le Consul de Norvège, de nombreux vétérans dont notre ami David COTTRELL assistèrent à ce moment émouvant. Des délégations militaires de Grande-Bretagne, de Norvège, des Etats-Unis accompagnées par la musique militaire de Norvège rendirent les honneurs pendant toute cette cérémonie.

L'après-midi, sous la Présidence du Ministre délégué aux Anciens combattants, Monsieur Kader ARIF et des ministres et des ambassadeurs des nations alliées, la cérémonie officielle a rassemblé de très nombreux invités et une très grande foule. Chaque pays allié était représenté par un détachement militaire,



Détachements militaires

pour la France la Légion Etrangère. Ce sont les musiques, française de l'Armée de l'air et norvégienne qui ont assuré l'accompagnement musical.

Après le passage impressionnant au-dessus de la place du Courbet de deux avions Rafales, cette cérémonie eut plusieurs moments forts

avec la montée des couleurs et les dépôts de gerbes par les huit nations alliées sans oublier les allocutions de chaque représentant dont celles très remarquées de Messieurs les ambassadeurs des Etats-Unis et de Pologne. On retiendra longtemps que cette commémoration fut empreinte de solennité, de recueillement avec un hommage émouvant à la mémoire de tous ces jeunes soldats qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.



David COTTRELL

Dans la soirée, les deux musiques militaires ont fait un énorme cadeau aux hermanvillais en interprétant, chacune leur tour, un concert de très haute qualité, de plus sous un soleil radieux dans le parc municipal.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré et participé à la qualité de cette journée.

Projection d'archives militaires  
sur le débarquement à Hermanville-sur-Mer

## MÉDIATHÈQUE

### Accès Médiathèque

La médiathèque est accessible à tous, l'entrée est donc libre et gratuite.

Pour emprunter des documents, il faut s'inscrire au préalable.

L'inscription donne droit, pour une durée de trois semaines, à :

- 3 livres
- 2 CD de musique
- 1 revue

### Nouveaux horaires d'ouverture

Depuis le 2 juillet 2012, la médiathèque est ouverte :

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h

### Du nouveau à la Cyber-base®

**Grégory**, l'animateur multimédia, vous accueille à la Cyber-base®, tous les jours sauf le jeudi :

➤ Les **initiations** reprennent en septembre :  
Lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 17h  
6 personnes maximum par séance, sur inscription

6 séances qui englobent les pratiques les plus courantes de l'utilisation du multimédia par des usagers lambda

Objectifs : acquérir de l'autonomie en matière d'informatique et de multimédia.

➤ Les **ateliers** reprennent en septembre :  
S'adressent aux personnes déjà initiées  
6 personnes maximum par séance, sur inscription

Mardi de 19h à 21h

Objectifs : approfondir ses connaissances et découvrir de nouvelles pratiques

### Horaires d'ouverture en accès libre

Lundi et mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h

### Programme des animations

La médiathèque propose des animations tout public, animée régulièrement par l'équipe des bénévoles :

#### > Exposition de la BDP : "Comme un arbre"

- Du 7 au 26 septembre 2012

Comme un arbre dans la ville, dans la campagne, dans la forêt. L'arbre solide et majestueux, nous rassure et nous protège. Il nous raconte des histoires et nous lui en racontons. Il nous offre de la nourriture... et bien d'autres choses...

#### > Fête des associations (Comité des Fêtes)

- Samedi 8 septembre 2012 : Portes ouvertes de la Médiathèque de 14h à 18h

##### ➤ A partir de 14 h

Exposition de sculptures de Jean-Claude Lefol, peintre et sculpteur, originaire de Caen  
Présentation de l'espace multimédia Cyber-base® avec Grégory

##### ➤ A 15 h : Heure du conte pour les 4/8 ans à la Salle Polyvalente

##### ➤ A 16h30 : Bébés lecteurs pour les 0/3 ans à la Médiathèque

#### > Exposition de l'association ARDI Photographies - "Les arbres remarquables de Normandie"

- Du 2 octobre au 30 novembre 2012

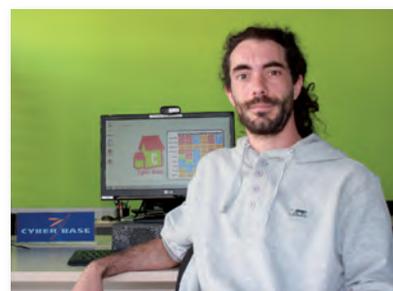
L'exposition est construite autour de photographies réalisées par Henri Gadeau de Kerville (1858-1940) pour sa série "Les vieux arbres de Normandie" entre 1890 et 1932. Le livre a été réédité par l'association ARD (également disponible à la médiathèque).

- Vendredi 5 octobre 2012 à partir de 19 h : Vernissage suivi de la Conférence de Bernard Chéreau

- Vendredi 16 novembre à 20 h : Conférence de Yann Leborgne (Chercheur au Crécet) autour du livre "Des arbres, des rites et des croyances" (Editions OREP)

#### > Rencontre avec l'auteur suédois Börjn Larsson (Festival Les Boréales – Centre régional des Lettres)

- Jeudi 29 novembre à 20h – en partenariat avec la librairie Hémisphères (Caen).



Grégory MARTIN a rejoint l'équipe de la médiathèque et vous accueillera à la cyberbase® dès la rentrée scolaire.

### Pour en savoir plus :

Médiathèque d'Hermanville-sur-Mer

144, Grande rue - 14880 Hermanville-sur-Mer - Tél. 02 31 36 18 05

E-mail : bibliotheque.hermanville@orange.fr

www.mediathequethermanville.wordpress.com



Engagée depuis près de trois ans dans une politique de coopération décentralisée avec la république de Macédoine, la commune d'Hermanville-sur-Mer a concrétisé au

mois de juillet 2012 une grande partie des objectifs fixés par la convention signée avec la commune de Vevcani le 17 janvier 2011.

Dans le domaine de la « Jeunesse et citoyenneté locale et européenne », un groupe de 10 jeunes de Vevcani a été accueilli du 20 au 30 juillet. Ce projet réalisé en partenariat avec la MJCI de Colleville-Montgomery/Hermanville-sur-Mer dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action a permis aux jeunes de nos communes de se connaître, de découvrir nos modes de vie par la réalisation et la participation à différentes actions collectives. Au mois de juillet 2013, un groupe de jeunes de la MJCI se rendra à Vevcani afin de conclure cet échange.

Dans le domaine « Patrimoine et développement touristique durable » la commune a accueilli le groupe folklorique de danses et de musiques traditionnelles « Drimkol ». Ce groupe qui existe depuis 1979 s'inscrit dans une démarche associative dont les objectifs sont de préserver et de développer toutes les activités culturelles de Macédoine en particulier celle de la région de Vevcani. Ce groupe est reconnu par la richesse des costumes des danseurs, l'originalité des chorégraphies et la qualité de l'interprétation des musiciens qui utilisent des instruments traditionnels. Enfin, le groupe privilégie la participation des jeunes afin de les

intégrer très tôt dans une démarche de préservation de leur patrimoine culturel.

Le groupe « Drimkol » participe régulièrement à des festivals de renommée européenne en Croatie, Serbie, Montenegro, Allemagne, Pologne, Turquie, Bulgarie, Egypte, Sardaigne, Italie, Ukraine, Grèce, Slovénie....

Le groupe s'est produit à Fleury-sur-Orne le vendredi 27 juillet dans le cadre des « Soirs d'Été ».



Le samedi 28 juillet, Place du cuirassé Courbet, plus de 150 personnes ont découvert et apprécié avec un très grand plaisir le spectacle offert par ce groupe de danseurs et de danseuses accompagné par des musiciens maîtrisant parfaitement la pratique de leurs arts traditionnels.

Le soir, dans le cadre de la Poissonnade organisée par l'ADCN, le groupe a proposé un nouveau spectacle pour le plus grand bonheur des 400 personnes présentes à cette manifestation.

Ils ont terminé la soirée en découvrant la gastronomie locale, entrée terre et mer puis moules frites, dans une ambiance très festive avant de reprendre leur bus vers 1h du matin.

■ Roger Huet

Maire adjoint chargé du dossier de coopération



## VOYAGE À TANGMERE

Le premier week-end de juin, nous étions 24 adhérents du comité de jumelage à traverser la Manche pour aller fêter la jubilé de la reine avec nos amis de **Tangmere**.



Arrivés le vendredi soir sur une mer calme, nous avons été accueillis à la gare maritime par nos hôtes. Le samedi, nous sommes allés à **Chichester** voir le défilé haut en couleurs des différentes associations de la ville, puis nous sommes revenus à Tangmere pour un grand pique-nique. Le soir, barbecue pour certains, petites soirées entre amis pour d'autres ! Dimanche matin, visite à **Goodwood** pour une expo de vieilles voitures, déjeuner chez nos hôtes, ou au pub etc... A 14 h nous étions tous devant la TV pour regarder les cérémonies du jubilé de la reine en dégustant le "gâteau du jubilé" ! A 19 h soirée dansante à Tangmere village **tous en bleu blanc rouge** !

Lundi midi RV chez Chris et Alison pour un déjeuner toujours aussi convivial avant de prendre le ferry de 15 h.



## ECHANGE DE JEUNES VEVCANI / MJCI



Dans le cadre de la coopération entre la mairie d'Hermanville-sur-mer et Vevcani en Macédoine, l'axe jeunesse a vu aboutir son premier gros projet du 20 au 30 juillet 2012.

En effet 10 jeunes de Vevcani accompagnés de Novica et Marco et 9 jeunes de la mjci, encadrés par Caroline et Géraldine ont campé tous ensemble sur le stade de Colleville. Durant 10 jours ils ont découvert les activités de bord de mer tel que le char à voile, le paddle le cerf volant ainsi que les ateliers radio et vidéo. Nous avons également participé aux animations locales tels que les concerts place du courbet, la poissonnade, une opération plage propre... La fin du séjour s'est concrétisée par la visite de Paris (Notre Dame, les Champs Elysée, la tour Eiffel...)

Les objectifs de ce projet qui étaient l'interculturalité, le vivre ensemble et l'échange ont été plus que réalisés. Les deux groupes se sont enrichis des uns et des autres et cette première expérience en matière d'échange européens restera pour tous un très bons souvenir.

Rendez vous l'été prochain en Macédoine pour nos 9 jeunes français !

## L'ACCUEIL PREADOS ADOS

Les jeunes de 11 à 16 ans ont été accueillis du 9 juillet au 14 août par les différents animateurs de la mjci.

Une moyenne de 20 préados et 10 ados par jour et plus de 72 jeunes différents sur les 6 semaines d'ouverture.

Un programme riche et varié a été composé et organisé par l'équipe d'animation mais aussi avec les différents groupes de jeunes présents.

### Les temps forts de l'été :

- Réalisation d'un court métrage
- Le stage de graph avec l'artiste Oré
- Les jeux olympiques de la glisse à Luc-sur-Mer
- Les sorties : lasermax, festyland, paddle, piscine de Carpiquet
- Et les soirées : soirée de l'horreur, jeux vidéo, barbeuc....

## LE SEJOUR 11-15 ANS

15 jeunes se sont retrouvés du 9 au 19 juillet en Bretagne pour un séjour itinérant.

La première partie s'est déroulée à Pimpont en forêt de Brocéliande, à pieds ou en vtt pour découvrir tous les secrets de merlin... La seconde en bord de mer à St Jacques pour une initiation plongée sous marine et découvrir les espèces aquatiques.

## SAISON 2012/2013

### Les nouveautés de la rentrée

- Un cours de rock
- Renforcement musculaire
- Un créneau supplémentaire sport collectif.

### Les dates à retenir

- Samedi 8 septembre : forum des associations
- A partir du lundi 10 septembre : reprise des activités
- 6 et 7 octobre, week-end du sport en famille.



## LES ASSOCIATIONS À HERMANVILLE-SUR-MER

Hermanville-sur-Mer dispose d'un tissu associatif dense et varié tant au niveau sportif, que culturel. En cette période de rentrée, vous pourrez au travers de ce listing prendre contact avec l'association de votre choix.

### Amicale des Anciens Combattants

Président : Joseph VANDENDRIESSCHE  
Tél. 02 31 97 67 25

### Amicale Pétanque Hermanville

Président : Ginette LEMARCHAND  
Tél. 02 31 96 53 71

Mail : [ipolyte2@wanadoo.fr](mailto:ipolyte2@wanadoo.fr)

**La Ronde des Enfants** : rencontre des assistantes maternelles et des enfants plusieurs matinées par semaine pour des activités multiples proposées aux petits.

Présidente : Séverine PERRON

Tél. 02 31 97 26 61

Mail : [sev.perron@gmail.com](mailto:sev.perron@gmail.com)

**Rêves de Voyages** : aide à l'amélioration du confort des malades au centre anti cancéreux François Baclesse de Caen.

Président : Philippe ZGORSKI

Tél. 02 31 97 36 27

Mail : [mireille.zgorski@free.fr](mailto:mireille.zgorski@free.fr)

### Association de Chasse

Président : Bernard JAMES

Tél. 02 31 97 21 82

### Association de Défense contre la mer

Président : Jean DECELLE

Tél. 02 31 96 62 97

**Association des Doris de la Côte de Nacre** sauvegarde et défense du patrimoine nautique local, en particulier Doris et Picoteux.

Président : Marc BENICHON

Tél. 02 31 97 28 28

### Association des Parents d'Elèves

Présidente : Bérengère MALLET

Tél. 02 31 34 97 67

Mail : [berengere.mallet@cegetel.net](mailto:berengere.mallet@cegetel.net)

### Association des Propriétaires de la Brèche

Président : Yves LAMBERT

474, avenue Henri Gravier  
14880 HERMANVILLE-SUR-MER

### Association « Sport en Salle » :

gymnastique, yoga

Présidente : Patricia PERREE

Tél. 02 31 96 52 60

Mail : [ericperree@aol.com](mailto:ericperree@aol.com)

### Club de l'Amitié : rencontre des anciens

Président : Bernard DESHAYES

Tél. 02 31 96 90 86

Mail : [b.deshayes@sfr.fr](mailto:b.deshayes@sfr.fr)

**Club de voile** : voile, char à voile et cerf-volant : initiation, loisirs, perfectionnement, compétition.

Présidente : Lucette MANN

Tél. 02 31 97 53 52

Mail : [cvlh@club-internet.fr](mailto:cvlh@club-internet.fr)

### Comité de Jumelage - NOMININGUE -

Les Hautes Laurentides - QUEBEC (Canada) et TANGMERE - West Sussex - (Angleterre)

Président : Jean-Paul LEDAGUENEL

Tél. 02 31 97 24 06

### Comité des fêtes

Présidente : Rose DUPONT

Tél. 02 31 97 47 74

Mail : [rose.dupont0804@orange.fr](mailto:rose.dupont0804@orange.fr)

### Etoile Sportive d'Hermanville : école de

football - Président : Daniel VINCENT

Tél. 02 31 97 07 57

Mail : [danmar.vincent@orange.fr](mailto:danmar.vincent@orange.fr)

**Hermanville Entraî'de** : colis alimentaire pour les personnes en difficulté

Président : Philippe DELMON

Tél. 02 31 96 35 48

Mail : [delmonphilippe@orange.fr](mailto:delmonphilippe@orange.fr)

### Histoire Mémoire Souvenir

Président : Jacques TIRARD

Tél. 02 31 96 55 60

### La Bourse aux Vêtements

Présidente : Marie-France MARIE

Tél. 02 31 96 43 92 - Mail : [marifmarie@sfr.fr](mailto:marifmarie@sfr.fr)

**Le fil de la Côte de Nacre** : bricolage / travaux manuels : Couture, crochet, travaux manuels, tricot

Présidente : Béatrice BALADI

Tél. 02 31 36 07 87 - Mail : [bebaladi@free.fr](mailto:bebaladi@free.fr)

### Modélisme Naval Hermanville

Président : François ROLLAND

Tél. 06 60 87 18 95

Mail : [francois.rolland@club-internet.fr](mailto:francois.rolland@club-internet.fr)

### M.J.C. Intercommunale

Président : Bernard CLEMENT

Tél. 02 31 97 56 78 - Mail : [mjcinter@orange.fr](mailto:mjcinter@orange.fr)

### Activités :

- Danse Moderne (dès 7 ans et ados-adultes),
- Body Dance (adultes),
- Eveil de danse (de 4 à 6 ans),
- Danse classique (de 7 à 10 ans),
- Danse de Salon (ados/adultes),
- Danse Orientale (enfants/ados et adultes),
- Danse Africaine (ados/adultes),
- Danse Country (ados/adultes),
- Percussion africaine (à partir de 7 ans),
- Gi Gong (adultes et accessible aux personnes à mobilité réduite),
- Arts Créatifs (à partir de 6 ans et ados),

- Dessin Peinture (Ados/Adultes),
- Théâtre (de 7 à 14 ans),
- Baby Gym (de 3 à 6 ans),
- Tennis (de 5 à 11 ans),
- Badminton (16 ans - adultes),
- Volley détente (ados/adultes),
- Sports Co (de 6 à 11 ans),
- Gym (adultes),
- Taïso (ados/adultes),
- Tae Kwon Do (à partir de 7 ans et ados/adultes),
- Judo (à partir de 4 ans et ados/adultes),
- Echecs (à partir de 7 ans),
- Local Jeunes (11/13 ans et 14/18 ans),
- Séjours (11 à 17 ans),
- Animation Vacances (11/18 ans),
- Accueil Collectif sans Hébergement (3/11ans),
- Bad pré-ados/ados (11/14 ans),
- "Jeu de rôle" (11/17 ans),
- Sports-Ados (dès 14 ans),
- Ciné-Club (6/11 ans)

### Hermanville Natation

Présidente : Christine BAUDOUX

Tél. 02 31 86 62 69

Mail : [jp.bailly2@wanadoo.fr](mailto:jp.bailly2@wanadoo.fr)

### Section Ping-Pong

Président : Guy IMBERT

Tél. 02 31 96 39 89

### Section Locale de Sauvetage en Mer

Président : Philippe BODUCH

Tél. 02 31 96 08 98

**Musicos Pluriel** : association ayant pour objet la production, la diffusion et l'organisation d'événements artistiques ou culturels.

Président : Ludovic CAHAGNIER

Tél. 06 16 72 18 88

Mail : [musicospluriel@gmail.com](mailto:musicospluriel@gmail.com)

### Syndicat intercommunal pour le relais des assistantes maternelles

Présidente : Brigitte TALVAST

Tél. 02 31 43 58 74

Mail : [ram.ritournelle@orange.fr](mailto:ram.ritournelle@orange.fr)

Certaines associations seront présentes le **samedi 8 septembre 2012 de 14h à 18h** à la salle polyvalente pour le **Forum des associations**. Elles pourront répondre à toutes vos interrogations.

De même la médiathèque organise une « portes ouvertes » de 14h à 18h avec de nombreuses animations. Grégory vous fera découvrir l'espace cyberbase®.

## CAEN LA MER : DE 29 À 35...

L'agglomération de Caen s'agrandira de nouveau au 1<sup>er</sup> janvier 2013. En effet, en application des lois votées en 2010 qui rendent obligatoire l'adhésion d'une commune à une intercommunalité, et à la suite d'un long processus de consultation, le préfet du Calvados a pris, le 8 juin dernier, un arrêté instaurant le nouveau périmètre de notre agglomération. La communauté de communes des Rives de l'Odon (Verson, Mouen, Tourville-sur-Odon) et les communes jusqu'ici isolées de Ouistreham, Colleville-Montgomery et Saint-André-sur-Orne fusionneront le 1<sup>er</sup> janvier 2013, avec la communauté d'agglomération Caen La Mer. Ce nouvel ensemble rassemblera 243 000 habitants contre 223 000 auparavant.

Ce n'est pas la première fois que la communauté s'agrandit. Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, onze nouvelles communes s'étaient jointes à l'agglomération, constituée initialement des 18 adhérentes de l'ancien district du Grand Caen. L'entrée d'Hermanville-sur-Mer (et par continuité territoriale, de celle de Lion-sur-Mer) avait doté cette agglomération d'une façade maritime et permis l'adoption du nom de Caen La Mer.

## Une nouvelle communauté d'agglomération

Contrairement à ce qui a été souvent affirmé, notamment par certaines communes réticentes, il ne s'agit pas d'une « absorption » par la Caen La Mer mais de la création d'un nouvel établissement de coopération intercommunale dont le nom, les compétences et le mode de gouvernance seront prochainement redéfinis. Ce nouvel établissement se substituera à la communauté d'agglomération et à la communauté de communes préexistantes.

## Vers plus de cohérence territoriale

D'un point de vue hermanvillais, on ne peut que se réjouir de l'élargissement de la façade maritime de l'agglomération. Celui-ci devrait vraisemblablement permettre l'élaboration de politiques concertées pour la gestion du littoral et le développement touristique, économique et culturel. Ce territoire élargi permettra sans nul doute de mieux prendre en compte les réalités démographiques et les spécificités du Nord de l'agglomération qui, rappelons le, en constitue le second bassin de population (plus de 20 000 habitants, pour les seules communes maritimes).

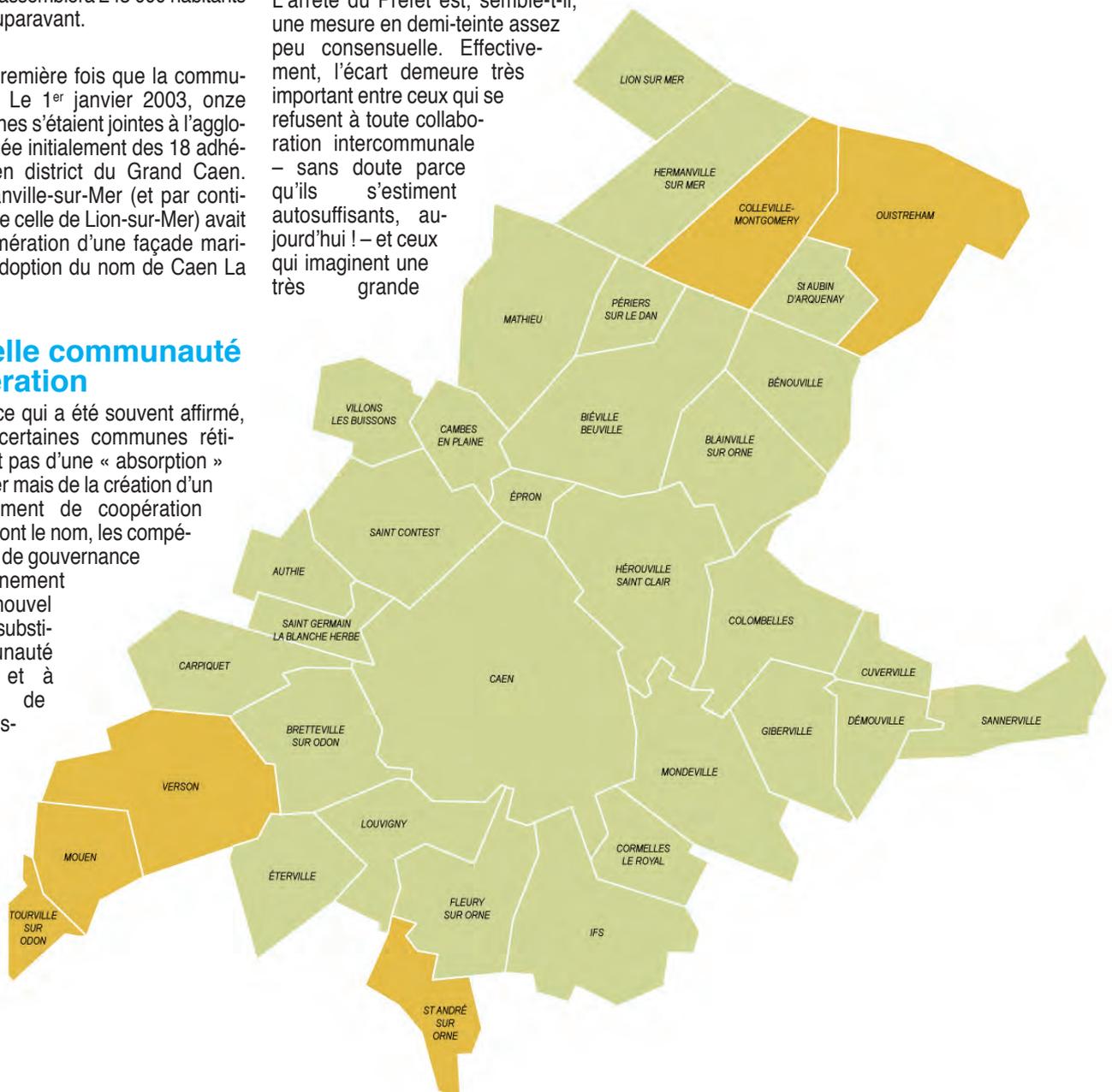
## Un périmètre définitif ?

L'arrêté du Préfet est, semble-t-il, une mesure en demi-teinte assez peu consensuelle. Effectivement, l'écart demeure très important entre ceux qui se refusent à toute collaboration intercommunale – sans doute parce qu'ils s'estiment autosuffisants, aujourd'hui ! – et ceux qui imaginent une très grande

agglomération rassemblant les 143 communes du syndicat Caen Métropole. Il est très vraisemblable, compte tenu des réalités démographiques et économiques de l'aire urbaine de Caen, que le périmètre de l'agglomération évoluera ces prochaines années. Déjà plusieurs communes, dont certaines du littoral, ont fait connaître, au moins officieusement, leur souhait de se rapprocher de l'agglomération caennaise... affaire à suivre.

■ **Pierre SCHMIT**  
Conseiller municipal délégué  
Conseiller communautaire

## L'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2013





# MANIFESTATIONS 2012

**8 septembre**

Forum des associations - Salle polyvalente  
Journée portes ouvertes à la Médiathèque

**25/26 sept.**

Bourse aux vêtements

**2 oct. au  
30 nov.**

Exposition de photographies : « les arbres remarquables de Normandie » - Médiathèque

**3 octobre**

Concours de belote

**5 octobre**

Vernissage + présentation Expo  
(Association ARDI photographies) - Médiathèque

**6 octobre**

Soirée d'ouverture de la saison (théâtre burlesque)

**14 octobre**

Repas dansant - Comité des Fêtes

**20 octobre**

Soirée à thème - Association des parents d'élèves

**27 octobre**

Soirée Jazz - Jumelages

**11 novembre**

Cérémonie commémorative de l'anniversaire  
de l'Armistice de 1918 - Monuments aux Morts

**16 novembre**

Conférence de Yann Leborgne : « Des arbres, des rites  
et des croyances » (Crécet) - Médiathèque

**17 novembre**

Repas - Rêves de voyages

**24 novembre**

Belote - A.P.H.

**25 novembre**

Par-Courts Croisés

**29 novembre**

Rencontre avec l'auteur suédois Björn Larsson  
« Festival Les Boréales » - Médiathèque

**5 décembre**

Cérémonie commémorative - Célébration de la journée  
nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de  
la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

**8 décembre**

Marché de Noël

**14 décembre**

Concert gospel - Comité des fêtes

**21 décembre**

Théâtre « Méli-Mélo » pour les enfants des écoles